



VALLÉE DE LA SAÔNE. Aux portes de la Bresse est une commune paisible où habitants et végétaux

À la découverte d'Ouroux-sur-Saône

Pris vers le nord-ouest, ce cliché offre une vue sur un segment de la vallée de la Saône, immédiatement au sud de Chalon dont on devine les

édifices les plus élevés et la zone industrielle du port, dans l'angle supérieur droit de la photo (1). L'horizon est barré par le rebord du plateau bourguignon (2) qui domine la plaine au sud de Chagny.

Une large vallée presque sans habitats

La rivière qui ondule de façon apparemment paisible a peu attiré l'habitat des hommes ; un des plus proches villages est, sur la gauche, celui de Marnay, installé sur une très légère éminence dans un des derniers méandres de la Grosne avant sa confluence avec la Saône (3).

Tous les autres ont été édifiés à une distance très respectueuse, parfois à plus de deux kilomètres comme la longue agglomération de Varennes et de Saint-Loup-de-Varennes (4) qui s'étire sur la rive droite (à gauche) du lit majeur. C'est que, par moments, la rivière prend possession d'un couloir de basses terres de plus de trois kilomètres de large. Les crues sont fréquentes, et parfois catastrophiques, comme celle du milieu du XIX^e siècle (1840) qui a marqué des esprits et l'histoire locale.

Seul un écart de la commune d'Ouroux semble avoir méprisé le risque et bravé les crues, en s'installant au contact même de la rivière. Ce site, très paradoxal en apparence, s'explique en réalité quand on sait que ce hameau s'appelle Le Port (5). Groupement linéaire d'habitations de service fluvial donc, pendant de longs siècles au cours desquels la Saône a joué un rôle essentiel dans le transport des marchandises et des personnes.

Des prairies humides et quelques terroirs mieux égouttés

Le large couloir alluvial de la Saône, d'où sont extraits des matériaux de construction dans quelques ballastières (6), est incontestablement dominé par la présence des prairies qui supportent plus facilement que les cultures les submersions hivernales ou printanières ; ceci explique la tonalité verte générale de la vallée.

Quelques terroirs, très légèrement surélevés, offrent une diversité un peu plus grande, comme au premier plan où, dans le maillage d'un bocage irrégulier et incomplet, sont mêlés les prairies de fauche, les pâturages, quelques parcelles de céréales, blé ou orge (7) et surtout maïs (8). Des plantations, parfois récentes, de peupliers (9), complètent une palette culturelle marquée par l'humidité ambiante, sur cette marge occidentale de la Bresse chalonnaise.



ACQUISITION FONCIÈRE ET ACTIONS CONSERVATOIRES

Depuis plus de 15 ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne œuvre en faveur de la préservation des prairies alluviales du Val-de-Saône. De par leurs rôles en tant que zone humide (véritable éponge en faveur du patrimoine lié à l'eau) que support d'activités agricoles extensives et de réservoir de biodiversité, le Conservatoire a acquis plus de 100 hectares de prairies alluviales sur la commune d'Ouroux-sur-Saône.

Par cette maîtrise foncière, le Conservatoire a permis l'installation de onze exploitants agricoles locaux afin de valoriser les prairies, en prairies de fauche, tout en préservant la biodiversité de ces milieux. Fauche tardive, bandes refuges, broyage de la végétation à hautes herbes et gestion des haies sont autant de pratiques agro-sylvicoles permettant le maintien de plus de 20 espèces végétales rares et/ou protégées en Bourgogne ainsi qu'un cortège important d'oiseaux prairiaux. Cet exemple d'actions conservatoires a été reproduit sur d'autres affluents de la Saône, notamment sur la vallée de la Seille.



CONTACTS

INFOS

Rendez-vous sur le site :
[www.bourgogne-nature.fr/encyclopedie/paysages & cartographie/observatoirephotographique](http://www.bourgogne-nature.fr/encyclopedie/paysages&cartographie/observatoirephotographique), véritable atlas communal aérien des communes de Bourgogne.

CRÉDITS

Réalisation : Daniel Sirugue et Samuel Gomez (Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne), André Humbert (Université de Nancy) et Sylvain Bellenfant (Société d'histoire naturelle d'Autun).
Photographie : G. Aubert, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.
Dessins : Gilles Macagno.



végétations ont su s'acclimater de l'humidité ambiante.

Aux-sur-Saône et ses prairies humides



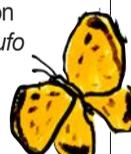
À SAVOIR

AULONGCOURSDELASAÔNE...

La photographie aérienne illustre un tronçon du val de Saône sur lequel ont été identifiées deux ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) appelées "la Saône au sud de Châlon" et "la Saône de Ouroux à Simandre". Elles ont également été désignées au réseau des sites Natura 2000 au titre de la Directive habitat au sein du site "prairies et forêts inondables du val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne" ainsi qu'au titre de la Directive oiseaux au sein du site "prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire". Ces deux ZNIEFF délimitent l'un des ensembles alluviaux les mieux conservés de Bourgogne comprenant divers milieux tels que les prairies bocagères, les forêts alluviales relictuelles, divers plans d'eau, le lit mineur, les berges de la Saône, ainsi que des plantations de peupliers et des champs cultivés.

L'FAUNE ET LA FLORE

L'ensemble prairial alluvial inondable est constitué de divers types de prairies fauchées ou pâturées peu, moyennement ou plus longuement inondables avec, pour chaque type, un cortège floristique caractéristique. En l'absence d'entretien par pâturage ou fauche, ces prairies évoluent vers des formations à laïches ou des formations herbacées à hautes herbes appelées mégaphorbiaies. Ces habitats ouverts sont parfois associés à de petits secteurs de forêts alluviales dominées par les frênes, les saules et les ormes. Tous ces habitats sont classés d'intérêt régional et certains sont classés d'intérêt européen qui leur justifie l'inscription en Site Natura 2000. Les milieux herbacés inondables hébergent un riche cortège d'espèces végétales patrimoniales avec par exemple l'ail anguleux (*allium angulosum*), plante continentale rarissime en Bourgogne, la violette élevée (*Viola elatior*), ou encore l'orchis à fleurs lâches (*anacamptis laxiflora*), toutes deux protégées réglementairement. Ces trois plantes, menacées par la disparition des prairies inondables sur le territoire national sont inscrites au livre rouge de la flore menacée de France. Les mares et les bras morts riches en herbiers aquatiques, abritent plusieurs plantes aquatiques et amphibiens remarquables comme la marsilée à quatre feuilles (*marsilea quadrifolia*), plante d'intérêt européen inscrite au livre rouge de la flore menacée de France. Les prairies humides sont des milieux importants pour l'avifaune nicheuse. Le rôle des genêts (*crex crex*), oiseau nicheur d'intérêt européen trouve ici l'un de ses deux derniers sites de reproduction en Bourgogne. Il est menacé d'extinction en raison de la disparition et de la fragmentation des ensembles prairiaux et de leur fauche précoce. Les zones palustres (marais) accueillent, pour leur reproduction, de nombreux oiseaux d'eau comme le busard des roseaux (*circus aeruginosus*), rapace diurne d'intérêt européen, un nicheur très rare en Bourgogne. L'ensemble du site constitue aussi une zone majeure de halte migratoire pour de nombreux oiseaux limicoles (petits échassiers) comme le chevalier sylvain (*tringa totanus*), des anatidés (divers canards et oies) ou encore la grue cendrée (*grus grus*). D'autres groupes faunistiques sont bien représentés comme les papillons avec par exemple le cuivré des marais (*lycaena dispar*, illustration de droite), petit papillon protégé qui vit dans les prairies et le crapaud calamite (*bufo calamita*, illustration de gauche), amphibien protégé qui se reproduit dans les plans d'eau temporaires.



DES HABITATS MENACÉS

Ces milieux sont menacés par le développement de zones urbaines, des infrastructures et leur corollaire en terme de nuisances (pollutions). Les cultures de maïs et de peupliers se substituent quant à elles aux prairies naturelles. Le patrimoine naturel dépend ainsi du maintien d'un élevage extensif respectueux des milieux prairiaux, des haies, des cours d'eau et des plans d'eau. Dans les secteurs prairiaux identifiés comme les plus remarquables, les pratiques de fauche se doivent d'intégrer les cycles biologiques particuliers de la faune et de la flore.